

	Report, fr. 597,741 »	
2. Plantations,	8,353 »	
3. Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, etc.,	52,985 »	
4. Canal de Bruxelles à Charleroy,	16,000 »	
5. Service de l'Escaut,	4,123 »	
6. Service de la Lys,	8,215 »	
7. Service de la Meuse (Liège et Namur),	4,980 »	
8. Service de la Meuse (Limbourg),	6,666 »	
9. Service de la Dendre,	2,905 »	
10. Service du Rupal, de la Dyle et du Demer,	985 »	
11. Frais d'études,	5,000 »	
12. Travaux à faire pour éviter aux inondations de la vallée de la Senne,	<i>Mémoire.</i>	
13. Confection et entretien des bacs et bateaux de passage,	5,353 »	
14. Service des polders,	6,000 »	
15. Ports d'Ostende et de Nieuport, etc.,	25,750 »	
16. Phares et fanaux,	353 »	
17. Entretien des bâtiments civils,	4,666 »	
18. Constructions nouvelles, etc.,	<i>Mémoire.</i>	
19. Personnel des ponts et chaussées,	69,181 66	

CHAP. III. — *Chemin de fer. — Postes.*

Art. 1 ^{er} . Entretien du railway, etc.,	125,000 »
2. Dépenses de locomotion,	385,000 »
3. Dépenses de perception,	115,000 »
4. Traitement du personnel des postes,	59,201 »
5. Frais de tournées, etc.,	13,798 »
6. Transport des dépêches,	50,091 »
7. Service rural,	38,353 »
8. Papiers, etc.,	1,666 »

CHAP. IV. — *Mines.*

Art. 1 ^{er} . Conseil des mines,	7,650 »
2. Traitements des ingénieurs et conducteurs, etc.,	22,053 »

A reporter, fr. 1,444,976 66

	Report, fr. 1,444,976 66
3. Subside aux caisses de prévoyance,	7,500 »
4. Impressions, etc.,	1,666 »

CHAP. V. — *Instruction publique, lettres, sciences et arts.*

Art. 1 ^{er} . Universités de l'État,	fr. 96,391 »
2. Jurys d'examens,	15,385 »
3. Inspections des athénées et collèges,	1,466 »
4. Subsidés aux établissements d'enseignement moyen,	20,499 »
5. Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges,	835 »
6. Enseignement primaire,	45,883 »
7. Lettres et sciences,	28,166 »
8. Beaux-arts,	29,838 »
9. Monument de la place des Martyrs,	4,166 »
10. Subsidés aux villes et communes pour la conservation des monuments,	4,500 »
11. Monuments historiques, etc.,	<i>Mémoire.</i>

CHAP. VI. — *Secours.*

Article unique. Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, etc.,	416 »
--	-------

CHAP. VII. — *Dépenses imprévues.*

Article unique. Dépenses imprévues,	5,000 »
Total, fr. 1,706,083 66	

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre des travaux publics (M. Ch. Rogier).

1099. — 31 DÉCEMBRE 1840. — *Loi qui porte un transfert au budget des travaux publics, exercice 1840.* (Bull. offic., p. XCVI.) (1),

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété, et nous ordonnons ce qui suit :

Article unique. Un transfert est opéré de l'article 1^{er} sur les articles 2 et 3, chap. V du budget(1) Présentation à la chambre des représentants le 7 décembre 1840. — *Monit.* du 8. — Rapport par M. Cools le 22 décembre. — *Monit.* du 23. — Adoption le 24 décembre par 61 voix contre une. — *Monit.* du 28.Rapport au sénat par M. le comte de Quarré le 28 décembre. — *Monit.* du 29. — Adoption sans discussion le 29 à l'unanimité des 34 membres présents. — *Monit.* du 30.

du département des travaux publics, exercice 1840, à concurrence d'une somme totale de cent quarante-quatre mille six cent vingt-deux francs quarante-six centimes, à répartir de la manière suivante :

Sur l'article 2. fr. 54,279 53

Sur l'article 3. 90,342 93

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre des travaux publics (M. Ch. Rogier.)

1100. — 31 DÉCEMBRE 1840. — *Loi portant prorogation de la loi sur les concessions de péages.* (Bull. offic., n. xcvi.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété, et nous ordonnons ce qui suit :

Article unique. La loi du 19 juillet 1832, sur les concessions de péages (*Bulletin officiel*, no 519 LIII), est prorogée au 1^{er} janvier 1843.

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre des travaux publics (M. Ch. Rogier.)

BREVETS D'INVENTION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'IMPORTATION.

1101. — 12 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention et de perfectionnement, de dix années, au sieur A.-M. Timbrell, domicilié à Bonsecours, commune de Bleton (Hainaut), pour un procédé perfectionné servant à donner l'impulsion aux voitures et aux vaisseaux, sans le secours de la vapeur.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1102. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de quinze années, au sieur Jean Aubagnac, domicilié à Bruxelles, rue d'Arenberg, no 10, pour un nouveau système servant à amorcer toutes les armes à feu à percussion, par la capsule ordinaire, en armant le chien, sans le secours de la main.* (Bulletin officiel, n. xcvi.)

1103. — 15 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de cinq années, au sieur Louis Seresta, domicilié à Bruges, quai au Miroir, no 10, pour un calorifère économique.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1104. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de cinq années, au sieur A. Jones, ingénieur civil de la Nouvelle-Orléans, domicilié à Liège, chez N.-M. Lesoinne et Pirlot fils, fabricants d'armes, pour un nouveau système de fusils se chargeant par la culasse.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1105. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de quinze années, au sieur J.-M. Reymer, domicilié à Bruxelles, Marché-aux-Poulets, no 1, chez le sieur D. Clark, son fondé de pouvoirs, pour une roulette sphérique perfectionnée, pour meubles et autres objets.* (Bulletin officiel, n. xcvi.)

1106. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de cinq années, à la dame Marie Ursule Bosselin, veuve du sieur F.-E. Chauvière, domiciliée à Gand, rue des Rémouleurs, pour une râpe-tamis continue à féculé.* (Bulletin officiel, n. xcvi.)

1107. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de dix années, aux sieurs G.-R. Elkington, et H. Elkington, domiciliés à Bruxelles, hôtel de Groenendael, chez le sieur Dixon, leur fondé de pouvoirs, pour des perfectionnements servant à enduire, plater et étamer certains métaux.* (Bull. offic., n. xcvi.)

1108. — 13 NOVEMBRE 1840. — *Arrêté royal qui accorde un brevet d'invention, de dix années, au sieur W.-H. Taylor, domicilié à Bruxelles, rue de Caudenberg, no 19, chez*

(1) Présentation à la chambre des représentants le 19 décembre 1840. — *Monit.* du 20. — Rapport par M. Cools, le 22 décembre. — *Monit.* du 25. — Adoption sans discussion le 24 décembre à l'unanimité des 61 membres présents. — *Monit.* du 28.

Rapport au sénat par M. le comte de Quarré le 28 décembre. — *Monit.* du 29. — Adoption sans discussion le 29 décembre à l'unanimité des 54 membres présents. — *Monit.* du 30.